

Conseil Municipal du 6 décembre 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 décembre 2011 à 21 heures sous la Présidence de M. René Baudouin, Maire.

Etaient présents : Mmes Sirlin et Villemur, MM. Baudouin, Brousseau, Navarri, Roustan, Varlet, Vivas.

Secrétaire de séance : A. Roustan

I. Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 18 octobre 2011.

Adopté à l'unanimité.

II. Redevance occupation domaine public par TIGF (Total Infrastructures Gaz de France)

Le montant de 109 euros est adopté par 7 (sept) voix « pour » et 1 (une) abstention.

III. Indemnité de M. Broussat, Percepteur

Il est proposé de maintenir le taux de 100 % pour cette indemnité (taux identique à celui de 2010) et en conséquence de fixer celle-ci à 179,27 euros.

Adopté par 7 (sept) voix pour et 1 (une) contre.

IV. Décisions modificatives budgétaires. Il est proposé :

1) **En Fonctionnement** : transférer 230 euros du compte 6413 au compte 6218 pour financer le remplacement de la Secrétaire de Mairie en Janvier.

2) **En Investissement** : transférer 5300 euros du compte 2313 (Immobilisations en cours)

vers le compte 2183 « Matériel Informatique » pour 1500 euros

vers le compte 2184 « Mobilier » pour 1000 euros

vers le compte 2151 « Réseau de voirie » pour 2800 euros

Proposition adoptée à l'unanimité.

V. M. le Maire informe le Conseil sur la situation du dossier « Prise de compétence Action Sociale par le SICOVAL ».

Conformément aux préconisations du Conseil de Communauté du SICOVAL, les conseillers siégeant dans les structures existantes (Syndicats, Associations ...) sont reconduits dans leurs fonctions : René Baudouin, Sylvie Villemur (ex. SIVOS) sont désignés membres titulaires du Conseil syndical du CIAS (Conseil Intercommunautaire d'Action Sociale).

Emmanuel Brousseau et Frédéric Varlet sont désignés membres suppléants.

René Baudouin est désigné pour siéger au Conseil d'Administration du CIAS.

VI. Questions diverses

1) **Photocopieur** : la fonction « scanner » du photocopieur actuel ne marche pas. Devant les contradictions entre les différents techniciens assurant la maintenance, E. Brousseau est chargé de prendre contact avec AM Groupe (propriétaire de l'appareil qui assure également la maintenance), pour activer cette fonction (scanner) aux meilleures conditions.

2) Journal communal : E. Brousseau souhaite transmettre la responsabilité de la réalisation du journal communal.

3) Défibrillateur : discussion sur la possibilité d'installer un défibrillateur rapidement et facilement accessible sur la commune.

Le problème de la protection contre le vol et (ou) les dégradations de cet appareil est posé.

M. le Maire contactera les Mairies de Deyme et Pompertuzat pour connaître les solutions adoptées dans ces communes et leur efficacité.

4) Chantier de la RD 68

M. le Maire fait état des récents contacts avec les entreprises intervenant sur le chantier.

Dans la semaine du 5 au 9 octobre, l'entreprise ERGS doit « décaisser » la partie basse (vers les Doumens) et remonter les bordures.

L'entreprise J. Lefèvre doit remonter les grilles.

Le problème des « bouches à clef » reste posé.

Il reste une semaine et demie pour terminer le chantier.

Le Conseil souhaite qu'une signalisation « Danger » ou « Limitation de vitesse » (30 km/heure ?) soit installée entre l'accès au Tennis et le carrefour face à la Mairie.

5) Subvention Mobilier Salle des Fêtes : une subvention de 50% a été obtenue du Conseil Général

6) Lampadaire parking : Il est demandé de rappeler la CITEL pour assurer le fonctionnement du lampadaire du parking Mairie.

7) Maison communale : le Conseil est informé de la réponse de l'architecte (J. Bonhoure) aux propositions présentées suite à la réunion de travail du 2 novembre dernier.

Le Conseil souhaite que l'architecte confirme que les travaux envisagés sur la Maison communale permettront bien de répondre aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale). Il souhaite également que soient précisés les modes d'isolation envisagés. Le Conseil propose d'adresser un courrier à l'architecte pour tenter de fixer une date pour le dépôt du Permis de construire et lui demander d'engager des études sur l'aménagement de la Mairie actuelle, incluant l'adaptation à l'accès pour handicapés.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 23h 15.

René BAUDOUIN

Emmanuel BROUSSEAU

Patrice NAVARRI

Albert ROUSTAN

Marie SIRLIN

Frédéric VARLET

VILLEMUR Sylvie

VIVAS Maxime